

L'interdépendance n'est donc plus un choix - même pour une superpuissance comme les États-Unis. C'est pourquoi j'ai été particulièrement déçu par la décision américaine de ne pas signer la Convention sur le droit de la mer. L'interdépendance est d'ailleurs devenue une condition de la vie internationale. Plus que jamais, le défi pour tous les gouvernements est de faire preuve du courage et de la sagesse qui leur permettra d'éviter de pratiquer aux dépens de leurs partenaires des politiques nationales à courte vue.

Député d'une circonscription qui dépend de la production automobile, je suis sensibilisé aux dilemmes très réels que pose l'interdépendance. La réciprocité des avantages que le commerce peut apporter aux pays développés et en développement n'est pas toujours évidente aux travailleurs de l'automobile ou du textile qui se retrouvent sans emploi, alors qu'elle peut l'être de façon très concrète pour le travailleur hautement rémunéré d'entreprises exportatrices de l'aéronautique ou de la haute technologie. Néanmoins, à une époque où le monde se collette avec de graves problèmes économiques, il n'est dans l'intérêt d'aucun d'entre nous de se replier sur des attitudes et des politiques qui avaient cours il y a un demi siècle.

Ce sont ces raisons fondamentales qui incitent le Canada non seulement à rechercher de meilleures perspectives de développement pour les pays du tiers monde et à renforcer le fonctionnement de nos institutions internationales mais également à jouer un rôle actif dans la négociation de l'ensemble des questions qui constituent le dialogue Nord-Sud. D'ailleurs, je crois que le Canada a un rôle unique à jouer à cet égard.

Notre économie repose à la fois sur l'industrialisation et les ressources naturelles; sophistiquée, elle est à certains égards sous-développée. C'est ainsi que nous partageons bon nombre des perspectives de nos partenaires industrialisés et que, parallèlement, notre position comme important exportateur de matières premières et importateur net de capital et de technologie nous rapproche de la situation de bon nombre de pays en développement. Le Canada a été caractérisé comme étant à la fois le plus petit pays industrialisé du monde et son plus grand pays en développement. Sensible aux préoccupations et aux intérêts des deux groupes, le Canada s'est souvent retrouvé dans le rôle de "médiateur" dans les négociations multilatérales. Dans ce rôle, nous avons systématiquement cherché à favoriser les progrès et à réconcilier les points de vue divergents des pays industrialisés et en développement.